

## **Accord portant sur l'acquisition de Doctissimo par le Groupe Lagardère**

DOCTISSIMO annonce un accord portant sur l'acquisition par Lagardère Active Digital, filiale du Groupe Lagardère, de 53,38 % de son capital et de 57,92% de ses droits de vote, auprès de ses fondateurs. La transaction s'effectue sur la base d'un prix de 30,50 euros par action, soit une prime de 7,4% par rapport au cours de clôture du 21 février 2008, de 13,2 % par rapport à la moyenne du cours sur 1 mois, et de 21,7 % par rapport à la moyenne du cours sur 6 mois, et correspondant à une valeur pour 100 % de DOCTISSIMO de 138 millions d'euros.

Conformément à la réglementation boursière, LAGARDERE déposera auprès de l'Autorité des Marchés Financiers un projet de garantie de cours visant les actions DOCTISSIMO non acquises dans le cadre de l'accord, à un prix par action identique à celui de l'acquisition du bloc de contrôle, soit 30,50 euros par action.

---

***Vos contacts***  
***Doctissimo***

**Christophe Clément**

Mobile : 06 85 08 90 52

c.clement@doctissimo.fr

***Communication financière - Actifin***

**Nicolas Meunier – Stéphane Ruiz**

Tél : 01 56 88 1111

nmeunier@actifin.fr

**Retrouvez-nous également sur [www.doctissimo.fr](http://www.doctissimo.fr)**